



60 rue Vergniaud  
75640 Paris CEDEX 13  
www.fo-com.com  
postes@fo-com.com

## **CHANTIER CONSEIL BANCAIRE, IL FAUT TIRER L'ACCORD VERS LE HAUT !!**

Même si le projet d'accord contient de réelles avancées, en matière de promotion, parcours professionnels, formations diplômantes, évolutions de carrières, conseillers remplaçants, etc., le bât blesse !!

Et c'est bien là que survient le dilemme, Force Ouvrière en organisation syndicale responsable se félicite de toutes ces avancées, mais hélas, malgré le contenu et la richesse des propositions, le foyer de mécontentement essentiel subsiste !!

Rappelons que la grève du 5 octobre à l'initiative de Force Ouvrière suivie par 50% des personnels de la ligne conseil bancaire portait sur la rémunération, et il est proposé 7% de revalorisation de la prime commerciale bancaire ! Pour les Gesclis, on les cite..., on va les promouvoir..., mais pour la prime... dommage !!! FO continue de demander une prime bancaire ou qualité pour les Gesclis.

**Après consultation des intéressés,  
ça ne suffit pas !!**

Il faut en rajouter, aller plus loin dans la revalorisation, donner envie que cet accord soit signé.

Outre l'aspect rémunération cet accord intègre des mesures protectrices, telle que la garantie pendant 18 mois de sa RVB si changement de poste sans RVB.

- ✓ **FO demande 24 mois,**
- ✓ **Des mesures de reclassement, enfin appliquées à tous,**
- ✓ **Le temps partiel enfin respecté !**

La LCB pourra faire référence à cet accord si ces aspects ne sont pas respectés.

Sur les conseillers remplaçants, il faut rajouter aux mesures, plus de précisions, ce lacanisme laisse trop de place aux dérives. Dire que les DTELP négocieront en local n'est pas suffisant, nous voulons que cet accord contraigne et oblige à ouvrir de véritables négociations, que soit fixé, un quota de conseillers remplaçants, les mesures indemnitaires, la compensation des temps de trajet, le niveau de grade et les règles de RVB.

**Pour FORCE OUVRIERE,  
La Poste doit encore faire  
un effort financier et  
cet accord sera signable !**

**SALAIRE, EMPLOI, RESPECT !  
LE 18 OCTOBRE VOTEZ FO**

### **B u l l e t i n d ' a d h é s i o n**

Prélèvement des cotisations :

**OUI**  **NON**

Bulletin à remettre  
au responsable  
local ou à retourner à :

**FO COMMUNICATION  
60 RUE VERGNIAUD  
75640 PARIS CEDEX 13**

NOM : .....

ADRESSE : .....

PRÉNOM : .....

EMPLOYEUR : .....

MAIL : .....

ÉTABLISSEMENT : .....

DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

GRADE/NIVEAU : .....

À COMPTER DU : .....

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE : .....

À ....., LE .....

.....

TÉL : ..... SIGNATURE